DLP 23-9-81854694

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

JO

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

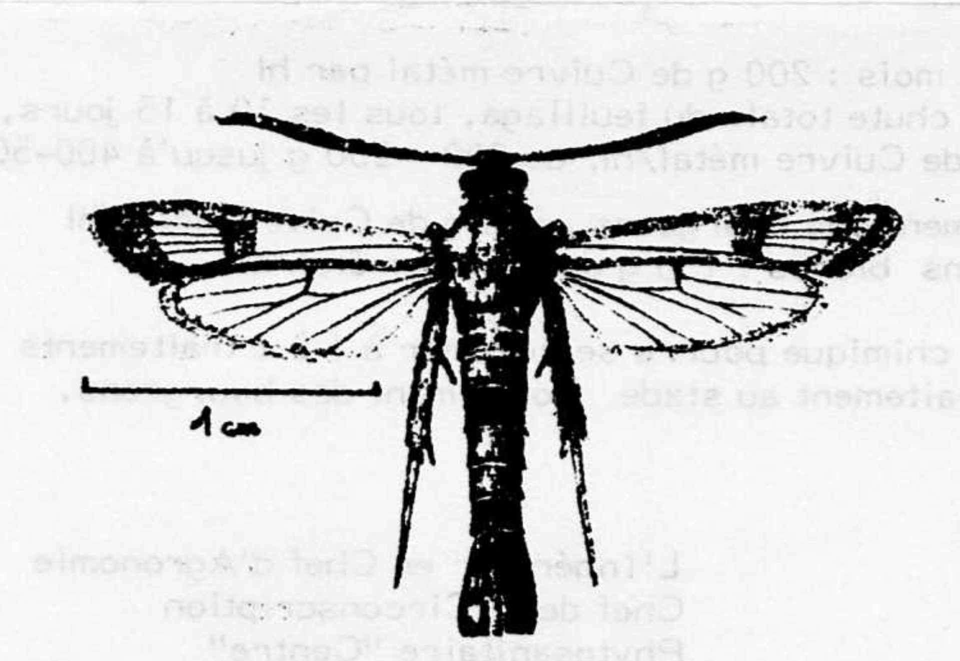
ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F
M. le Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

BULLETIN TECHNIQUE N° 365 — 22 SEPTEMBRE 1981

SESIE DU POMMIER (Synanthedon myopiformis) /ARBRES FRUITIERS/



Description : le papillon a environ 20 à 25 mm d'envergure. Les ailes antérieures portent des cellules transparentes veinées de zones écailleuses bleutées. L'abdomen bleu-noir foncé porte une large bande médiane rouge-orangée caractéristique.

la chenille, au corps de couleur jaunâtre avec une ligne vasculaire dorsale rougeâtre, mesure 20 - 25 mm de long à son complet développement.

Dégâts : les galeries creusées par les chenilles contribuent à l'aggravation des chancres, à la formation de crevasses, d'hypertrophies et de nécroses. Dans notre région, cet insecte est présent dans de nombreux vergers de pommiers et de cerisiers.

Biologie : la chenille pénètre superficiellement dès éclosion sous l'écorce des pommiers et cerisiers, de préférence au niveau des bourrelets de greffe importants. Extérieurement, de petits orifices d'où s'échappe une fine sciure issue des galeries creusées par la larve sont visibles. Le développement des chenille dure deux ans, période durant laquelle elles creusent des galeries. Cette année le suivi du vol a pu être réalisé dans la région orléanaise et dans le Cher grâce au piégeage alimentaire. Les adultes apparaissent entre la mi-Mai et la fin Août et le vol s'intensifie dans cette période à la faveur de journées chaudes et ensoleillées. Les oeufs sont déposés au niveau des blessures, des chancres et des grosses écorces irrégulières et rugueuses.

A partir de la fin du mois d'Août, l'examen du tronc et des charpentières permet de dénombrer les dépouilles nymphales à demi-engagées dans l'écorce.

Seuils d'intervention : il est nécessaire d'intervenir contre ces ravageurs :

* en jeune verger : (arbres de moins de sept ans) : dès que l'on observe 100 dépouilles nymphales au total pour 50 arbres examinés au hasard
* en verger plus âgé : à partir de 400 dépouilles nymphales pour 20 arbres examinés au hasard

Lutte : dans les vergers de pommiers et de cerisiers attaqués, une pulvérisation copieuse effectuée à la lance, en mouillant bien les troncs et les bifurcations des branches est conseillée après la récolte. Le traitement aura lieu de préférence par temps sec, à l'aide de spécialité à base de DICHLORVOS (200 g MA/hl) ou d'OLEOPARATHION (60 g MA/hl).

P./536

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : J. THIAULT

BACTERIOSES DU CERISIER

Au cours de cette campagne, des analyses effectuées par l'Institut National de la Recherche Agronomique ont révélé la présence, dans les vergers de cerisiers de la région, de la bactérie Pseudomonas syringae. Celle-ci peutprovoquer comme la bactérie responsable du "Chancre bactérien du Cerisier" (Pseudomonas mors-prunorum) des nécroses au niveau des yeux, des rameaux et des charpentières entraînant des dépérissements plus ou moins accentués selon les variétés.

Les méthodes de lutte contre Pseudomonas syringae font actuellement l'objet de recherches. Dans l'état actuel de nos connaissances, il y a lieu d'observer les méthodes de lutte efficaces contre la bactérie responsable du "Chancre bactérien du Cerisier" et pour éviter un développement des bactérioses dans les vergers atteints ou les plantations de moins de 5 ans, il est important de mettre en oeuvre des mesures prophylactiques accompagnées d'une lutte chimique.

Lutte prophylactique :

* Taille d'été ou tardive d'hiver,
* Protection rapide des plaies avec un produit cicatrisant,
* désinfection des outils de taille à l'alcool à brûler entre chaque arbre en verger infesté et entre chaque parcelle en verger indemne.

Lutte chimique :

* à l'automne - 1er traitement avant la fin de ce mois : 200 g de Cuivre métal par hl
  traitements suivants : jusqu'à la chute totale du feuillage, tous les 10 à 15 jours, en utilisant des doses croissantes de Cuivre métal/hl, de 200 - 250 g jusqu'à 400-500 g.
* au printemps - 1er traitement au stade gonflement des bourgeons : 500 g de Cuivre métal/hl
  2ème traitement au stade boutons blancs : 150 g de Cuivre métal/hl

Dans les vergers indemnes, la lutte chimique pourra se résumer à 1 à 2 traitements à partir du début de la chute des feuilles et 1 traitement au stade gonflement des bourgeons.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
Phytosanitaire "Centre"

A. SIMONIN